

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 08 avril 2025 à 18h15, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 02 avril 2025, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, Maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix pour : 15
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jean-Marie PRAYER, Alain MICHEL, Cécile LAPEYRE, Anne-Cécile BRUN, Thibaut IMBERT, Valentin LESBROS, Clément MONNOT, Guy PATRAS, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN, Kilian VALLON

Excusés /Pouvoirs : Stéphane PATRAS (Pouvoir à J.L. SERRES), Alain LAURENS (pouvoir à A. BUTEL)

Absent :

Secrétaire de séance : Jean-Louis SERRES

Objet : Attribution du marché pour la mise en œuvre d'aires de jeux sur le thème de la boule en bois à La Joue du Loup

Une étude d'opportunité, de faisabilité et de programmation pour la requalification de la BDL de La JDL a été confiée au bureau d'études GECAT-AMONT (groupement) en 2024. L'objectif étant de disposer d'éléments objectifs de constat et de repositionnement permettant de redévelopper une offre de loisirs et de loisirs aquatiques en adéquation avec le projet de territoire.

Il en résulte un programme d'actions pour le redéploiement de la base de loisirs, traité selon 3 axes de développement :

- Axe 1 : Les actions qui relèvent de la dynamisation de l'offre aquatique
- Axe 2 : Les actions transversales qui s'adossent au positionnement pleine nature et 4 saisons du Dévoluy
- Axe 3 : Les actions de développement d'activités de proximité d'offre de base de loisirs, installées sur le front de site

Dans le cadre de l'axe de 2, il a donc été décidé de mettre en place en cœur de station de la Joue du Loup une activité ludique de billes en bois sous forme d'aires de jeux.

Le concept consiste à mettre en place différents agrès permettant de mettre en scène cette bille en bois, jouant dans la déclivité et la morphologie du site : vis sans fin, spirales, cloches, plateaux de jeux, etc...

Une consultation (selon une procédure adaptée), pour la mise en œuvre d'aires de jeux sur le thème de la boule en bois à La Joue du Loup, a ainsi été lancée le 31 janvier 2025 sur le profil d'acheteur de la commune avec publication au BOAMP.

2 propositions ont été reçues avant la date limite de réception des offres fixée au 17 mars 2025, à 12h00.

La commission MAPA s'est réunie le 02/04/2025 pour analyser les offres.

Au regard de l'analyse des offres, la Commission MAPA juge que l'offre du groupement d'entreprise TIC TAC TOC / MBS est la mieux disante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** le marché pour la mise en œuvre d'aires de jeux sur le thème de la boule en bois à l'entreprise TIC TAC TOC pour un montant de 242 810 € HT
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 10.06.2025 Publié le : 10.06.2025 Affiché le : 10.06.2025

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Alexandra BUTEL

